



Le 13 août 2024

NE PAS DISTRIBUER AUX SERVICES DE FIL DE PRESSE AMÉRICAINS NI PUBLIER OU DIFFUSER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, AUX ÉTATS-UNIS.

Scandium Canada annonce la clôture d'un placement privé de 226 850 \$

MONTREAL (QUÉBEC) – Scandium Canada Ltée (TSX-V: SCD) (OTC: SCDCF) (la « Société ») annonce la clôture de son placement privé sans l'entremise d'un courtier préalablement annoncé d'un produit brut total de 226 849,98 \$ (le « Placement »). Le Placement consistait en l'émission d'un total de 6 028 392 unités de la Société (les « Unités »), soit 2 857 142 Unités à un prix de 0,035 \$ par Unité et 3 171 250 Unités à un prix de 0,04 \$ par Unité. Chaque Unité est composée d'une action ordinaire de la Société (les « Actions ordinaires ») et d'un bon de souscription (les « Bons de souscription »). Chaque Bon de souscription confère à son détenteur le droit d'acquérir une Action ordinaire au prix de 0,05 \$ par Action ordinaire pour une période de 24 mois suivant la date d'émission. La Société annonce également son intention de clôturer une deuxième tranche du Placement d'Unités au prix de 0,04 \$ par Unité, le ou avant le 26 août 2024, pour un produit brut total de 1 000 000 \$.

Le produit net de la vente des Unités sera principalement utilisé par la Société pour financer son fonds de roulement relatif aux dépenses générales et administratives.

Aucun honoraire d'intermédiation n'a été payé dans le cadre du Placement. Les Actions ordinaires et les Bons de souscription émis en vertu de ce Placement sont assujettis à une période de restriction de quatre mois et un jour, se terminant le **14 décembre 2024**, en vertu de la législation canadienne applicable. Le Placement demeure soumis à l'approbation finale de la Bourse.

Dans le cadre du Placement, un initié de la Société a souscrit à un total de 500 000 Unités pour une contrepartie totale de 20 000 \$, ce qui constitue une « opération avec des personnes apparentées » au sens du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (le « **Règlement 61-101** ») et au sens de la politique 5.9 de la Bourse – *Mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*. Cependant, les administrateurs de la Société qui ont voté en faveur du Placement ont déterminé que les dispenses de l'obligation d'évaluation officielle et de l'approbation des porteurs minoritaires, prévues respectivement aux articles 5.5 a) et 5.7 1) a) du *Règlement 61-101*, peuvent être invoquées, car ni la juste valeur marchande des Unités émises à l'initié, ni la juste valeur marchande de la contrepartie payée pour ces Unités ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société. Aucun administrateur de la Société n'a exprimé d'opinion contraire ou de désaccord en lien avec ce qui précède. Une déclaration de changement concernant cette opération entre personne apparentées sera déposée par la Société.

Ce communiqué ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat visant des titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities

*Act of 1933, dans sa version modifiée (la « **Loi des États-Unis** ») ou de toute autre loi étatique, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à une personne américaine, ou pour le compte ou le bénéfice d'une personne américaine, sans enregistrement préalable en vertu de la Loi des États-Unis et autres lois étatiques sur les valeurs mobilières applicables ou en l'absence d'une dispense d'inscription applicable.*

À propos de Scandium Canada Ltée

Scandium Canada est une société canadienne dans les métaux technologiques, axée sur le développement de son projet phare de scandium et de terres rares, Crater Lake au Québec.

Énoncés prospectifs

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, sans s'y restreindre, ceux relatifs à l'utilisation prévue du produit du Placement, la clôture de toute tranche subséquente du Placement, l'approbation finale de la Bourse en lien avec le Placement, le développement du projet du Lac Crater, et de façon générale le paragraphe « À propos de Scandium Canada Ltée » ci-dessus, qui décrit essentiellement les perspectives de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » selon le sens attribué par aux lois sur les valeurs mobilières applicables et sont fondés sur des attentes, des estimations et des prévisions faites en date du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et ces hypothèses peuvent s'avérer inexacts. Beaucoup de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs et les événements futurs, pourraient sensiblement différer de ce qui est présentement anticipé par la Société. Ces facteurs de risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que ces énoncés changent de façon importante, ainsi que les hypothèses retenues pour développer de tels énoncés sont décrites dans la documentation de divulgation de la Société sur le site web de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent un nombre d'incertitudes et de risques intrinsèques, tant généraux que particuliers, et il est possible que les estimations, prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les efforts de la direction de développer le projet du Lac Crater et, plus généralement, les attentes et les plans de la direction relatifs à l'avenir. Les lecteurs sont mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces énoncés prospectifs puisqu'un certain nombre de facteurs de risque important et d'événements futurs pourraient entraîner des différences sensibles entre les résultats réels et les croyances, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations, hypothèses, et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont concernés par ces mises en garde et ceux faits dans nos autres dépôts auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs ou d'expliquer une différence considérable entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les Politiques de la Bourse de croissance TSX) ne peuvent être tenus responsables de l'exactitude ou de la véracité du présent communiqué.

Contactez :

Guy Bourassa
Chef de la direction
Téléphone: 1 (418) 580-2320
info@scandium-canada.com

Rebecca Greco
Relations aux investisseurs
Téléphone: 1 (416) 822-6483
fighouse@yahoo.com